

LABORATOIRE DE PLANÉTOLOGIE ET GÉOSCIENCES

Compte rendu de l'Assemblée Générale du LPG

L'assemblée générale du laboratoire s'est déroulée le jeudi 6 janvier 2022, de 10h30 à 12h00. Compte tenu des restrictions sanitaires, elle s'est tenue en visio-conférences, via zoom. La convocation et l'ordre de jour avaient été envoyés aux membres du laboratoire le 6 décembre 2021. Environ 80 personnes étaient présentes.

Les éléments présentés sont repris sur les planches (pdf)

1 – Evolution du laboratoire au 1er janvier.

Le laboratoire a un nouveau nom, une nouvelle tutelle secondaire et une tutelle qui a changé de nom. Le conseil doit être renouvelé, dans un processus qui débute par un vote en assemblée générale.

Les modalités pour le renouvellement du conseil de laboratoire ont été présentées par Benoit Langlais, directeur d'unité. La proposition suivante a été mise au vote :

« Le conseil d'unité sera composé de 18 membres, se répartissant comme suit :

4 membres de droit (le DU et les 3 DU adjoints)

4 membres nommés (3 co-responsables de thème et la responsable administrative)

10 membres élus, dont 7 du collège Chercheurs/Enseignants-Chercheurs (dans deux sous-collèges, 5 permanents et 2 non-permanents), et 3 du collège ITA/BIATSS.

Etes-vous favorable à cette proposition ? »

78 votants étaient présents. Il y a eu 66 votes « pour » (85%), et 12 votes « sans opinion » (15%), cette proposition est acceptée.

Le résultat du vote va être transmis à la délégation régionale du CNRS, qui doit valider la proposition de composition du conseil très vite. Une fois cela fait, nous pourrions organiser les élections, avec un affichage des listes électorales au plus tôt, des candidatures individuelles attendues pour le 27/01 (un simple email à Sophie Huguet suffit), et des élections qui se dérouleraient les jeudi 3 et vendredi 4 février (sur 2 jours, pour tenir compte des difficultés organisationnelles liées au télétravail fortement encouragé par le télétravail). Le vote se fera par collège (et sous collège), et pour l'ensemble des sites (en respectant la répartition du nombre d'élus par site, avec :

- NU : 3 EC/C permanents, 1 EC/C non-permanent, 2 ITA/BIATSS
- UA : 1 EC/C permanents, 1 EC/C non-permanent, 1 ITA/BIATSS
- LMU : 1 EC/C permanent

La durée du mandat est de 5 ou 6 ans (durée de la convention du laboratoire), le départ de l'unité d'un membre élu (par exemple, un non permanent) entraînera une élection partielle pour remplacer ce membre au CL.

Des échanges ont suivi.

- Q : est-ce que tous les responsables et leurs expertises du labo pourraient être invités le plus souvent ?

LPG - UMR 6112 CNRS

Site Angers - Université d'Angers – UFR Sciences, 2 Boulevard de Lavoisier, F-49000 ANGERS

Site Nantes - Université de Nantes – UFR Sciences et Techniques, 2 rue de la Houssinière, F-44000 NANTES

Site Le Mans - Le Mans Université – UFR Sciences et Techniques, Avenue Olivier Messiaen, F-72000 LE MANS

LABORATOIRE DE PLANÉTOLOGIE ET GÉOSCIENCES

- R : oui, mais cela ne doit pas être systématique, car certains conseils pourront avoir des ordres du jour très ciblés. Il n'y pas de limite au nombre d'invités, et ceux-ci n'ont pas non plus besoin d'assister à l'intégralité du CL
- Q : quel est le nombre de CL par an ?
 - R : 3 à 4 selon les besoins
- Q : quid de la parité dans le nouveau CL ?
 - R : difficile à imposer vu le mode d'élections par candidatures individuelles. Mais les candidatures de nos collègues féminines sont à encourager ! Dans les 8 membres nommés il y aura 5 ou 6 hommes et 2 ou 3 femmes. Le choix permettra de compenser (un peu) la parité.
- Q : est-ce qu'il peut y avoir des suppléants pour les membres nommés ?
 - R : cela n'est sans doute pas permis, mais la question est posée à la DR17. La question se pose surtout pour les co-responsables de thèmes, mais il est envisagé que le membre non nommé soit invité.
- Q : peut-on augmenter le nombre de membres du CL ?
 - R : la norme est plutôt de 15 membres, avec une limite max à 20 lorsque c'est justifié (par exemple, multi-sites). Aller à 20 ne résoudrait pas le souci pour les co-responsables de thème. Et il doit y avoir plus d'élus que de nommés.
- Q : pourquoi pas une élection sur des listes ?
 - R : ce ne serait pas forcément facile à mettre en place. Mais rien n'empêche de se concerter en amont pour 'désigner' les candidats ou candidates.

2 – Retour de l'HCERES

Le rapport (provisoire) est en ligne sur l'intranet. La réponse à l'HCERES (demande de corrections factuelles et réponse libre) a été envoyée à Nantes Université, qui doit transmettre à l'HCERES d'ici le 11 janvier. Une fois le rapport final reçu, il sera mis à disposition de tous sur l'intranet, et la partie 'générale' (les premières pages) sera publiée sur le site de l'HCERES.

Le retour est globalement très positif, mais quelques points de vigilance sont à noter.

- Q : comment faire pour corriger la parité au sein de la direction ?
 - R : très bonne question, en fait, il faut encourager la prise de responsabilité, ce qui passe aussi par les promotions des C/EC. Il faut également veiller à cet aspect lors des recrutements, afin de ne pas défavoriser ou démotiver une candidate.

3 – Changements au labo

Le changement de nom du laboratoire, et des tutelles, impliquent quelques adaptations. Les papiers à entête ont été mis à jour sur l'intranet du laboratoire, rubrique administration -> documents officiels. Il y a 4 versions, une pour le laboratoire avec les adresses des 3 sites, et trois pour chacun des trois sites (les logos des tutelles restent identiques). Merci aussi de penser à modifier les signatures insérées en fin d'email, avec le nom du laboratoire mis à jour, et la présence des 4 tutelles ou seulement de celle du site concerné (même s'il est souhaitable d'avoir les 4).

LABORATOIRE DE PLANÉTOLOGIE ET GÉOSCIENCES

Pour les publications et les résumés, les affiliations évoluent. Cela est expliqué dans le CR du dernier conseil de laboratoire. Pour mémoire, il faut mettre les 4 tutelles, le CNRS en dernier, et la tutelle du site en premier. Si plusieurs auteurs de sites différents, tenir compte de cette règle pour le 1^{er} auteur, et l'appliquer à l'identique pour les autres.

Il est aussi rappelé l'importance de mettre ses publications à jour sur HAL, avec notice et texte intégral. C'est important, à la fois dans une perspective de science ouverte et de diffusion de nos résultats, mais aussi parce que les tutelles peuvent utiliser la proportion relative des publications qui sont correctement référencées sur HAL pour ajuster les dotations du laboratoire. Les dépôts se font sur hal.univ-nantes.fr, hal.univ-angers.fr, hal.univ-lemans.fr, ou hal.archives-ouvertes.fr. Ce sont des portails d'entrée différents pour un seul et même catalogue. Cela ne prend pas trop de temps pour le faire, mais il faut le faire. Et pour les encadrants de thèse ou de postdocs, merci de relayer cette information et de veiller à ce que cela soit bien fait.

Le lien vers la collection du LPG est celui-ci : <https://hal.archives-ouvertes.fr/LPG>

Cela devrait vous permettre de vérifier que vos contributions sont bien listées (au moins depuis 2020 ! il n'est pas exigé de mettre tous nos anciens résultats, même si cela peut être utile. Pour le texte intégral, les politiques d'autoarchivage dépendent des revues. Souvent, on peut mettre en ligne des pré-prints ou des post-prints, y compris avec un délai d'embargo qui varie entre 6 mois et 2 ans. Manuel Giraud et Stéphanie Beaunay peuvent vous apporter une aide si nécessaire.

4 – Journée du laboratoire

Il faut organiser une journée pour le laboratoire, il est important de maintenir une réunion et un temps d'échange où tous se réunissent. Il est proposé de le faire à Angers, et d'y associer une visite au muséum pour y voir l'exposition sur les foraminifères.

Un appel à volontaires est lancé. Emmanuelle Geslin, Luzia Bossé, Sophie Sanchez, Pia Nardelli, Gabriel Tobie et Stéphanie Beaunay y répondent, avec Benoit Langlais. Une date (en juin, à confirmer) sera fixée au plus vite.

5 – RH

Les éléments sont sur les planches. Il faut noter en plus qu'Adrien Eudes, ATER sur Nantes, a été classé 1^{er} sur un poste de PRAG à l'université de Bordeaux. Bravo à lui ! La demande de poste IE en bioinformatique va être renouvelée au printemps auprès du CNRS, sous un format à re-définir.